

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019**

<b>Date de convocation :</b> 25 juin 2019	<b>Nombre de conseillers :</b> en exercice : 11
<b>Date d'affichage du compte-rendu :</b> - 2 <sup>ème</sup> juillet 2019	présents : 07 jusqu'à 20h53mn puis 08 votants : 10 jusqu'à 20h53 mn puis 11

L'an deux mille dix-neuf, le premier juillet à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

**Présents :** LOUIS Thierry – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – POZZO Maryvonne - LECLERC Joël – MESNAGE Dominique - GOYER Muriel – AUCRETERRE Stéphane formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés:**  
DIEUL Sandrine a donné procuration de vote à LECLERC Joël.  
GOUBERT Eric a donné procuration de vote à LOUIS Thierry.  
LEMAITRE Philippe a donné procuration de vote à GOYER Muriel.

**Secrétaire de séance :**  
AUCRETERRE Stéphane.

Délibérations prises à l'unanimité des votants :

- Autorisation est donnée à M. Le Maire pour demander une aide au financement au titre de la Dotation Générale de Décentralisation à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'extension des horaires d'ouverture, l'achat de mobilier, l'informatisation, le poste informatique et le fonds d'acquisition de DVD de la médiathèque
- Modification de la délibération pour la prise en charge des frais de déplacements des agents communaux afin d'intégrer les bénévoles de la médiathèque
- Création d'un poste d'Adjoint Territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe dans le cadre d'un avancement de grade
- Modifications du règlement du restaurant scolaire
- Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe dans le cadre d'un avancement de grade
- Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la Décision Modificative n°2 au Budget Primitif Commune 2019
- Versement de la cotisation 2019 à l'association des Maires de la Manche et à l'association Nationale des Maires de France
- Vote de l'indemnité de gardiennage de l'église communale pour l'exercice 2019
- Vote d'Admissions en non-valeur et autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la Décision Modificative n°3 au Budget Primitif Commune 2019
- Autorisation est donnée à M. Le Maire pour engager la collectivité pour un raccordement au réseau énergie renouvelable (réseau chaleur)
- Désignation d'un élu « Référent Energie », d'un Référent Administratif, d'un Agent Technique pour le suivi de la convention Conseil en Energie Partagée (réseau chaleur)
- Présentation du Rapport Annuel 2018 du délégataire Saur relatif au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des sources du Pierrepontais
- Présentation du Rapport Annuel 2018 Assainissement du délégataire Saur
- Proposition d'implantation d'une antenne par le fournisseur Orange sur le territoire communal
- Demande de mise à disposition du terrain de football le 3 août 2019
- Dossier station essence

- Nombre et répartition des conseillers communautaires dans le cadre du prochain renouvellement général des conseils municipaux

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,  
le 1<sup>er</sup> juillet 2019,  
Le Maire,  
Thierry LOUIS



A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several sweeping lines that form the name 'Thierry LOUIS'.